

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 02 Octobre 2023

Présents : M. GILLES (Président), Mmes NICOLAS, GUEGAN

Excusé : M. RANC

SECTEUR CHAMPIONNAT

En réponse au club des Angles : attendons confirmation pour les rencontres déplacées.

A tous les clubs : **OPPEDE** joue toutes ses rencontres sur le stade Roumagoux.

D3 :

Le match **N° 26502000** : **AC VEDENE LE PONTET / RC PROVENCE** du 08/10 se jouera à 13h00 au stade de la Banastière à VEDENE.

D4 :

Toutes les rencontres de **MALAUCENE RG 3** Poule C se jouent à 15h.

Le match **N° 26504195** : **AS PIOLENC / LES VALAYANS** du 24/09 devra se jouer le Mercredi 01/11 à 15h00.

Le match **N° 26504198** : **BEDARRIDES AS / AS PIOLENC** devra se jouer le 15/10 à 15h00.

Le match **N° 26504202** : **BOLLENE FOOT / MONDRAGON 2** non joué le 24/09 devra se jouer le Mercredi 01/11 à 15h00.

SECTEUR COUPE

Tirage des Coupes : Lundi 09 Octobre à 17h00



Cadrage Grand Vaucluse (12 Matches)
1^{er} tour Roumagoux (17 Matches) à jouer le 15/10 à 15H00.
1^{er} tour Espérance (27 Matches) à jouer le 22/10 à 15H00.